



VOTRE FACTURE DU 28/06/24

N°537 506 525 195

ZISUBILL5375065251950301801315

Votre Espace Client

Connectez-vous sur gazpasserelle.engie.fr pour suivre vos consommations, factures et paiements.

OU



Flashez-moi
pour vous connecter
depuis votre smartphone

Vos contacts utiles

Service Clients

gazpasserelle.engie.fr

Du lundi au vendredi : 9H-17H
N° Cristal 0 977 428 429
APPEL NON SURTAXÉ

ENGIE
TSA 42108, 76934 ROUEN CEDEX 09

Dépannage

Urgence sécurité gaz 24h/24 GRDF
N° Vert 0 800 473 333
(Service & appel gratuits)

Vos habitudes de consommation de gaz naturel ont changé ? Rapprochez-vous de votre Service Clients afin d'adapter votre tarif.

Vos informations Client

► Référence client : 301 801 315

► Compte de contrats : 502411719

► Lieu de consommation :

BTGES19 6E
BAT K1 6EME PORTE 657 BTG ES19 6E
1, ALLEE POPOVITCH
93700 DRANCY

MR HAROUAT RACHID
BAT K1 - PORTE 657
1 ALLEE POPOVITCH
93700 DRANCY

MONTANT TTC

0,00 €

Gaz naturel	52,73 €
Total TTC des éléments facturés	52,73 €
Dont Total hors TVA	49,83 €
Dont Total TVA	2,90 €
	- 52,73 €

Déduction de votre Chèque Energie

Le montant de votre chèque énergie s'élevait à 194,00 €. Il vous reste à présent 30,93 € qui seront utilisés pour régler vos prochaines factures ou échéances.

[Détails au verso](#)

Vos consommations facturées

► Du 27/12/23 au 26/06/24, vous avez consommé 11 kWh de gaz naturel

Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

Votre index télé-relevé au 26/06/24 : **0 0 0 2 6 m³**

Bilan de votre consommation dans les pages suivantes

Vos prochaines échéances

- Prochaine facture vers le 28 décembre 2024
- Le compteur Gaz sera relevé vers le 28 de chaque mois par télé-relève.
- Pour votre prochaine facture, le compteur communicant Gaz sera télé-relevé.
Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de vos consommations réelles.

Comment payer vos prochaines factures ?

► **Par e-TIP** : Depuis votre espace client : gazpasserelle.engie.fr

► **Par courrier à affranchir** :

TIP : Détachez le TIP et adressez le daté et signé à l'adresse indiquée.

Si la mention "joindre un RIB ou un RIP" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre au TIP le Relevé d'identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne correspondant.

A titre exceptionnel, vous avez également la possibilité de nous adresser un chèque établi à l'ordre d'ENGIE accompagné du TIP puis insérer dans l'enveloppe fournie.

► **Par carte bancaire** : - Depuis votre espace client : gazpasserelle.engie.fr :

- En appelant le : **N° Cristal** 0 977 428 429
APPEL NON SURTAXÉ

► **En espèces** : en vous rendant dans un bureau de poste muni(e) de votre facture.

► **Pour vos prochaines factures, nous vous conseillons** :

Le prélèvement automatique : Vous êtes informé sur votre facture du montant et de la date de votre prélèvement.

La mensualisation : Pour gérer votre budget tous les mois, des prélèvements fixes.

Pour activer ces services rendez vous sur votre espace client internet gazpasserelle.engie.fr ou appelez votre service client au

N° Cristal 0 977 428 429
APPEL NON SURTAXÉ



COMPRENDRE CETTE FACTURE

Votre consommation repose sur les index télé-relevés transmis par le compteur communicant.
Sur la période facturée, les prix du gaz naturel ont changé.

Pour aller plus loin : facture.gazpasserelle.Engie.fr

Votre contrat d'énergie

Offre Gaz Passerelle (Jusqu'à 3 999 kWh par an)

- Date d'effet : 01/07/23
- Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 80
- Compteur Gazpar communicant
- Point de comptage et d'estimation : 22592474641396

GAZ NATUREL	Ancien Index	Nouvel Index	Différence en m ³	Coeff conv ⁽¹⁾	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %	Total TVA incluse en euros
Abonnement Abonnement du 29/06 au 28/12/24 sur la base de 7,13€ HT par mois ⁽²⁾							43,50	5,5	45,89
Total Abonnement							43,50		45,89 €
Consommation Consommation sur télérègle compteur n° 762 du 27/12/23 au 26/06/24 au prorata du 27/12 au 31/12/23 au prorata du 01/01 au 31/01/24 au prorata du 01/02 au 29/02/24 au prorata du 01/03 au 31/03/24 au prorata du 01/04 au 30/04/24 au prorata du 01/05 au 31/05/24 au prorata du 01/06 au 26/06/24	25	26	1	11,00	11	0,10021 0,09674 0,08758 11 0,08292 0,07628 0,07751 0,07917	0,000 0,000 0,000 0,912 0,000 0,000 0,000	20,0 20,0 20,0 20,0 20,0 20,0 20,0	0,000 0,000 0,000 1,094 0,000 0,000 0,000
Total Consommation							0,91		1,09 €
Contributions et taxes liées à l'énergie⁽³⁾ Contribution Tarifaire Acheminement Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 27/12 au 31/12/23 Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 01/01 au 26/06/24						0 0,00837 11 0,01637	5,24 0,18	5,5 20,0	5,53 0,00
Total Contributions et taxes							5,42		5,74 €
TOTAL GAZ NATUREL TTC									
52,73 €⁽⁴⁾									

SERVICES	Quantité	Prix unitaire HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %	Total TTC en euros
F@cture dispo	1				gratuit
Espace client	1				gratuit
Total des éléments facturés					
Déduction de votre Chèque Energie					
TOTAL DE VOTRE FACTURE					0,00 €

⁽¹⁾ Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée), comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

⁽²⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paieriez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

⁽³⁾ Contributions et Taxes liées à l'énergie

• La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'Électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.

• Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

⁽⁴⁾ Les montants totaux TVA incluse par rubrique étant arrondis, leur somme peut différer du total TTC calculé à partir du total hors TVA.

Indicateurs d'impact environnemental sur le site gazpasserelle.Engie.fr.

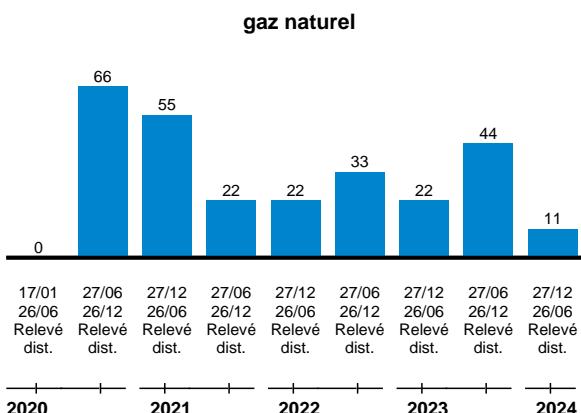
ACTUALITE

Des e-services gratuits accessibles à tout moment

Facture en Ligne, historique de vos consommations, date et montant de votre prochaine facture, paiement en ligne, prélèvement automatique, mensualisation, relevé de compteur... Pour bénéficier des e-services dans un espace sécurisé, rendez-vous sur votre espace client ou créez-le en quelques clics sur gazpasserelle.Engie.fr

Bilan de votre consommation

Evolution de votre consommation facturée en kWh



Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année

Gaz naturel du 27/06/2023 au 26/06/2024 (HTVA)	
Abonnement	87,00 €
Consommation	4,67 €
Contributions et taxes	11,02 €
Total TVA	6,41 €
Total TTC	109,10 €

Comment mieux gérer vos dépenses d'énergie ?

- Si votre consommation annuelle de gaz naturel en kWh ci-dessus ne correspond pas à la plage tarifaire indiquée dans l'encadré « Votre contrat d'énergie » figurant en page 2., contactez votre Service Clients au 0 977 428 429.

LEXIQUE

Activ'Conso

Vous pouvez suivre vos données de consommation de gaz naturel depuis votre Espace Client gazpasserelle.engie.fr/espace-client/consommations.html. Ces données sont également disponibles dans l'espace sécurisé mis à votre disposition par le distributeur de gaz naturel sur son site <http://www.grdf.fr/particuliers>

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur gazpasserelle.engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 0 977 428 429 - APPEL NON SURTAXÉ), via votre espace client (gazpasserelle.engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Clients TSA 92104 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet www.mEDIATEUR-engie.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDIATEUR, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mEDIATEUR.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :



NUMÉROS D'URGENCE
17 114